

UBAA - Demande de licence saison 2022/2023

A partir de cette saison, le formulaire de demande de licence est entièrement informatisé.

1^{ère} étape : vous signalez au club votre souhait de (re)prendre une licence.

Pour les nouveaux arrivants, il faut donner les nom, prénom, date de naissance, et adresse de messagerie (de la famille, et pas celle d'une entreprise ou de votre employeur) du futur licencié.

2^{ème} étape : vous recevrez un courriel avec un lien pour accéder au site de la FFBB:

ce lien ouvre un dossier d'inscription, qu'on peut éventuellement remplir par étapes, après enregistrement;

* Partie "CERTIFICAT MEDICAL" :

le certificat médical pour pratique sportive en compétition est valable 3 ans (3 saisons sportives).

donc, la visite médicale est obligatoire :

- pour ceux qui ont fourni leur dernier certificat médical au début de la saison 2019/2020

- pour les nouveaux arrivants au club.

- pour ceux qui ont besoin d'un surclassement, pour jouer en catégorie supérieure.

par suite, les licenciés du club de la saison dernière qui n'ont pas besoin de surclassement doivent répondre au questionnaire de santé, et suivre les indications.

Sur le certificat médical, vérifier que le médecin ait bien mis son tampon, sa signature, et la date de la visite; demander au médecin, s'il est d'accord, de remplir la partie "SURCLASSEMENT".

Il vous faudra scanner votre certificat médical, et le joindre à votre dossier informatisé; de même pour la photo d'identité.

* Partie "ASSURANCE" : à remplir obligatoirement par tous :

- pour les non-salariés (enfants), privilégier l'option A,

- pour les salariés, privilégier l'option B (indemnités journalières en cas d'arrêt de travail),

- ou cochez "N" si vous ne voulez pas de l'assurance de la FFBB.

nota : le prix indiqué est compris dans le prix de la licence.

Parallèlement, il faut transmettre physiquement à un représentant du club :

- le paiement correspondant (en liquide, ou en un ou plusieurs chèques), voir tarifs sur le site du club :

<https://ub2a.webnode.fr/encadrement/licences/inscriptions/>

- le Chéquier-Jeune est accepté, vérifier qu'il s'agit du bon chèque ("Adhésion à un club sportif") ;

- la Carte M'Ra est acceptée aussi: fournir le numéro et le nom/prénom inscrit sur la carte.

- la charte du club, signée.

- la feuille "autorisations" (droit à l'image, transport, soins), signée.

ces deux documents sont disponibles aussi sur le site du club.

- pour les personnes nées en 2002, et pour les adultes n'ayant pas été licenciés depuis le passage à leur majorité (18 ans): joindre une photocopie de la carte d'identité.

3^{ème} étape : quand votre dossier informatisé sera entièrement rempli, et que vous aurez transmis au club le paiement et les deux documents (charte et autorisations), le club, puis le Comité de basket, valideront votre dossier.

Ensuite, vous recevrez votre licence directement sur votre messagerie.

Nota : En cas de difficultés (pas de connexion, pas de scanneur, dossier informatisé pas clair,), n'hésitez pas à contacter un membre du club.